AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-8-72 418855

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES
CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE
12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F.
C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 143 - AOUT 1972

VIGNES

MILDIOU

Les pluies orageuses éparses de faible importance n'ont pas eu d'incidence sur l'implantation de la maladie. L'état sanitaire du vignoble demeure excellent. Malgré des risques très limités - en raison de la végétation toujours très active, de l'absence de rognage le plus souvent, de la sensibilité actuelle des grappes, un traitement généralisé doit être prévu pour les prochains jours surtout si des pluies abondantes atteignaient notre région.

BLACK-ROT - valable pour le Haut-Poitou -

Les pluies de ces derniers jours ont été favorables aux projections tardives d'ascospores et aux repiquages des conidies. En raison du développement de la végétation et afin de bien protéger les grappes nous vous conseillons d'effectuer un nouveau traitement.

OIDIUM

De rares manifestations d'oïdium sur grappes ont été constatées depuis le 20 courant en de rares parcelles de vigne mal protégées, en particulier dans la Charente. Les conditions climatiques restent très favorables; compte tenu du retard de la végétation il y a lieu d'effectuer un traitement par poudrage de préférence sur les parcelles sensibles.

TORDEUSES de la GRAPPE

Le deuxième vol actuellement à son maximum présente une dominance très nette d'eudémis et des pontes ont été observées -Ce vol est très important dans le vignoble du Haut-Poitou Un traitement généralisé y est conseillé, ainsi que dans les vignobles habituellement attaqués des Charentes. L'intervention sera effectuée en fin de semaine. On préférera un insecticide de type curatif présentant une rémanence assez longue - l'appliquer en pulvérisation pneumatique ou en poudrage (Voir la liste du bulletin n° 139 d'Avril).

NOTE : Dans certains vignobles la présence de plusieurs ravageurs (vers de la grappe - cicadelles - acariens) a été constatée. Dans ce cas choisir une spécialité polyvalente gardant cependant une bonne sélectivité vis-à-vis des prédateurs utiles.

CICADELLES

Un accroissement sensible des populations a pu être noté dans quelques vignobles n'ayant reçu aucune application insecticide. Compte tenu des indications du supplément n°2 du bulletin n° 141 de Juin, intervenir au plus tôt dans ces vignobles.

ARAIGNEES JAUNES

Actuellement on assiste localement à une recrudescence des attaques de ce ravageur par foyers (Borderies notamment), avec sur des feuilles nouvelles apparition de dégâts-type (décoloration jaunâtre du limbe à proximité des nervures).

Partout où ces symptômes sont observés, pulvériser sans tarder un acaricide spécifique, en mouillant correctement l'ensemble de la végétation et surtout en traitant les deux faces des rangs.

.../...

P 85

/POMMIERS - POIRIERS/

CARPOCAPSE

Le premier vol est terminé ou presque. Dans les secteurs chauds de la Circonscription (Charentes) le deuxième vol est commencé depuis la dernière décade de Juillet. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité des papillons et des pontes importantes ont été déposées.

En conséquence nous conseillons d'exécuter, dès réception, un traitement dans les Charentes.

Par contre dans le Poitou et notamment en Gâtine, aucune nouvelle intervention ne se justifie pour l'instant si le dernier traitement a été exécuté selon les prescriptions de notre précédent bulletin.

ARAIGNEES ROUGES

Les populations d'araignées rouges (Panonychus ulmi) ont sensiblement augmenté dans certains vergers depuis le début Juillet. Il convient donc de les surveiller attentivement en particulier dans les vergers infestés au cours du printemps. Intervenir, même dès à présent si nécessaire, lorsque en moyenne 30 formes mobiles par feuille seront dénombrées, en utilisant de préférence un acaricide spécifique d'été.

/CULTURES MARAICHERES/

THRIPS

Depuis la mi-Juillet l'on observe des attaques croissantes de thrips sur diverses cultures telles qu'oignons et poireaux. Les dégâts de ce ravageur se manifestent par l'apparitition de zones blanchâtres, à reflets plombés.

Si nécessaire, et dans la mesure où aucun traitement insecticide n'a été fait récemment (principalement contre la teigne sur les poireaux), intervenir en effectuant une pulvérisation avec l'un des produits suivants :

Azinphos	:	40 g/hl	Méthidathion	:	40 g/hl
Carbaryl	:	75 g/hl	Parathion éthyl	:	25 g/hl
Diazinon	:	25 g/hl	Parathion méthyl	:	40 g/hl
Lindane	:	30 g/hl	Phosalone	:	60 g/hl
Malathion	:	75 g/hl			

---oo-0-oo---

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes"

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs Chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station le 1er Août 1972 - Précédente note: bulletin n° 142 - Supplément n°1